

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 267/99

ÉFAI – 990767 – AMR 53/12/99

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées

ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

MENACES DE MORT / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

VÉNÉZUÉLA	Edgar Humberto Ortiz Zaida Hernandez de Arellano (f)
------------------	---

Londres, le 7 octobre 1999

Amnesty International est préoccupée par la sécurité d'Edgar Humberto Ortiz et de Zaida Hernandez de Arellano, qui ont été menacés de mort pour avoir dénoncé des membres de l'armée soupçonnés d'être responsables de la mort de leur fils pendant un entraînement militaire.

Johan Alexis Ortiz Hernández est mort en février 1998 à l'âge de dix-neuf ans lors d'un exercice à la *Escuela de Guardias Nacionales* (École de la Garde nationale), à Cordero (État de Táchira). Des versions différentes des événements ayant entraîné la mort de leur fils ont été données aux parents. Les officiers responsables de l'exercice en question ont indiqué qu'il s'agissait d'un accident. Des tentatives ont été menées par ailleurs pour dissimuler des éléments de preuve aux yeux des enquêteurs.

Le 30 septembre 1999, Edgar Humberto Ortiz et Zaida Hernández ont tous deux reçu des menaces de mort au téléphone. Dans deux de ces appels, il était demandé à Edgar Humberto Ortiz s'il allait poursuivre sa « *campaña* » (campagne) et on lui disait qu'il ne pouvait rien faire contre la *Guardia Nacional*, Garde nationale. Vers 18 heures ce jour-là, des coups de feu ont été tirés en direction de la maison de Zaida Hernandez. La *Policía Técnica Judicial* (police judiciaire) a ouvert une enquête sur cette attaque.

Edgar Humberto Ortiz et Zaida Hernández de Arellano ont reçu plusieurs menaces de mort au cours de l'enquête dont une dans laquelle on leur disait : « *Arrêtez la dénonciation et le scandale dans cette affaire parce qu'il y a d'autres membres dans votre famille, notamment une mignonne petite fille à laquelle vous devez faire attention si vous ne voulez pas qu'il lui arrive la même chose* » (« *paren la denuncia y el escándolo con este caso, porque tienen más familia, incluso tienen a una niña muy linda que deben cuidar para que no le pase lo mismo* »). Des menaces de mort par écrit ont également été déposées dans la voiture d'Edgar Humberto Ortiz.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Garde nationale est une branche de l'armée qui a été fréquemment accusée de torture et d'autres violations des droits fondamentaux. Lorsque cela est nécessaire, elle prend part aux tâches de maintien de l'ordre, notamment en cas de troubles sociaux graves.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / lettre par avion / aérogrammes / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– Exprimez votre inquiétude concernant la sécurité d'Edgar Humberto Ortiz et de Zaida Hernandez de Arellano, et demandez aux autorités d'assurer leur protection ;

– appelez les autorités à ouvrir dans les plus brefs délais une enquête exhaustive et impartiale sur les manœuvres de harcèlement et les attaques dont ont été victimes ces deux personnes ;

– demandez que les responsables de ces agissements soient déférés à la justice.

APPELS À :

Ministre de la Justice : Doctor Luis Miquelena Ministro de Justicia Ministerio de Justicia Torre Norte, piso 18 Centro Simón Bolívar, Caracas, Vénézuéla Télégrammes : Ministro Justicia, Caracas, Vénézuéla Fax : 582 484 9522 Formule d'appel : Señor Ministro, / Monsieur le Ministre,	Ministre de la Défense : General de División (Ej.) Raúl Salazar Rodríguez Ministro de Defensa Nacional Fuerte Tiuna, Conejo Blanco, El Valle, Caracas, Vénézuéla Télégrammes : Ministro Defensa, Caracas, Vénézuéla Fax : 582 662 4078 Formule d'appel : Señor Ministro, / Monsieur le Ministre,
---	--

Procureur général :

Dr. Rafael Pérez Perdoma
Fiscal General de la República
Fiscalía General de la República
Manduca a Ferrenquín
La Candelaria
Caracas 1011
Vénézuéla

Fax : 582 564 7461 (si quelqu'un vous répond, dites : « *me puede dar tono de fax, por favor* »)

Télégrammes : Fiscal General, Caracas, Vénézuéla

Formule d'appel : Sr. Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,

COPIES À :**Organisation de défense des droits humains :**

Red de Apoyo por la Justicia y la Paz
Parque Central
Edif. Caraota
Nivel 2, Ofic. 220
Caracas
Vénézuéla

Tél./Fax : 582 574 8005

Courrier électronique : redapoyo@compuserve.com

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Vénézuéla dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 15 NOVEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*